



Conservation durable de la biodiversité au Parc National de l'Akagera

Pays	Rwanda
Bénéficiaire	RECOR
Montant total du projet	56 684 €
Montant de la subvention FFEM	40 000 € (71%)
Partenaires financiers	RECOR et populations locales (16 684 €)
Durée du projet	12 mois
Signature de la convention	18 mars 2011

Contexte

Le projet de l'ONG RECOR se déroule à la périphérie du Parc National de l'Akagera (PNA), situé au nord-est du Rwanda plus précisément à 150 km de Kigali.

Ce parc, limitrophe de la Tanzanie, couvre une superficie de 108 500 ha et renferme une forte diversité à la fois végétale (plus de 107 espèces) et animale (90 espèces de mammifères, 530 espèces d'oiseaux, 23 de reptiles, 9 d'amphibiens et 35 de poissons).

En partie sous la pression des activités agricoles dans la zone, le parc a perdu 55% de sa surface depuis 1960. Le manque de délimitation du parc contribue à aggraver cette situation. En parallèle, des conflits homme-animaux sont fréquemment observés à l'extérieur du parc entraînant destruction de plantations, et attaques du cheptel et parfois des hommes. A l'inverse, cette situation pousse les populations à braconner les différentes espèces.

Objectifs

Face à cette situation, le projet a pour objectif de planter sur 10 ha (25 km sur 4 m) de périphérie du Parc National une haie de 200 000 plants de sisal (soit environ 20.000 plants par ha). Cette plantation a pour objectif de contribuer à délimiter le Parc National tout en créant des alternatives économiques pour 160 familles vivant en périphérie de ce dernier.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- La formation des bénéficiaires sur des questions de conservation, de protection et d'aménagement, à travers des séminaires et ateliers ;
- La création de 6 clubs environnementaux dans les écoles primaires et secondaires situées à proximité du PNA ;
- La production en pépinière et la plantation de 200.000 plants de sisal sur 25 km de périphérie du PNA ;
- Le développement d'activités génératrices de revenus autour du sisal (exploitation des feuilles par les coopératives, fabrication de paniers, de nattes, de sacs à main et de ficelles) et la création de 3 coopératives chargées de la gestion des plantations à la fin du projet PPI ainsi que de la production et la commercialisation des différents produits ;



- Le Rwanda Development Board, en charge de la gestion des Aires Protégées au Rwanda, a donné son accord quant à la mise en œuvre du projet.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Ernest BUCYAYUNGURA

jcsehene@rwandaenvironnemente.org

ebucyayungura@rwandaenvironment.org

ebucyana@yahoo.fr